

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude s'engage dans un contrat de transition écologique

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude (CCHJSC) déjà pleinement engagée dans une démarche globale de transition écologique et de développement durable, va plus loin avec le Contrat de Transition Ecologique (CTE) mis place par l'Etat. Celui-ci intégrera une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique du territoire.

Les Contrats de Transition Ecologique : en quoi ça consiste ?

Ce sont une nouvelle démarche de partenariat entre le Gouvernement et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations. Ceux-ci ont vocation à structurer nos territoires vers la transition écologique avec des projets concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, et en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.



L'humanité et l'avenir.

L'humanité est face à un défi immense : son expansion économique actuelle exponentielle est devenu un risque majeur pour maintenir les conditions de vie que nous connaissons actuellement. Les signaux d'alarme sont tirés depuis longtemps par la communauté scientifique et aujourd'hui le constat est largement partagé au sein de nos institutions :

- Les ressources naturelles s'épuisent
- La biodiversité chute à une vitesse vertigineuse : l'économie humaine est la cause de la 6^{ème} extinction massive d'espèces à la surface de la terre.
- La pollution induite par nos sociétés n'est pas anodine pour notre santé.
- Les énergies fossiles, dont nous dépendons à 80% en France, sont soumises à une double contrainte : réchauffement climatique et rupture d'approvisionnement.

Dans ce contexte et face à la gravité de la situation des changements sont inévitables car, si rien n'est fait, le prix de l'inaction sera insurmontable pour garantir la pérennité de nos sociétés. **C'est pourquoi, la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude s'investit et choisit de s'engager dans un changement de modèle à travers la transition écologique et solidaire.**

Un Contrat de Transition Ecologique co-construit.

Les contrats sont co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'Etat et les acteurs socio-économiques du territoire. Voici dans ce cadre les **objectifs de la CCHJSC** :

Objectif d'atténuation :

- limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre,
- préserver l'environnement et la biodiversité,
- limiter la pollution sur notre territoire.

Objectif d'adaptation :

- Œuvrer pour un territoire résilient : réduire la vulnérabilité du territoire face aux conséquences des changements climatiques, réduire la dépendance de nos territoires aux énergies fossiles.

Les orientations de ce contrat sont les énergies renouvelables, la transformation des mobilités sur le territoire, la rénovation thermique, la préservation des ressources naturelles, le développement durable et l'économie circulaire.



Quelques chiffres :

+1°C : c'est le degré de hausse du réchauffement climatique d'aujourd'hui, entraînant les crises climatiques induites que nous connaissons (sécheresses, baisse de la production alimentaire, canicules, inondations dans le Sud de la France, incendies...).

+ 2°C : c'est l'objectif maximal d'un réchauffement global fixé par les accords de Paris

La trajectoire actuelle est de + 3°C : à ce niveau de réchauffement l'insécurité alimentaire sera généralisée sur terre et les climatologues ne savent pas si cette température va entraîner des boucles de rétroactions positives qui aggraveront fortement le réchauffement (+4°C, + 5°C + 6°C...).

11 t de CO₂ : c'est l'empreinte carbone moyenne d'un Français par année. Pour être conforme aux accords de Paris, il faut passer **sous les 2 tonnes par personne**.

Et si vous estimiez votre empreinte Carbone :

<https://selectra.info/energie/guides/environnement/empreinte-carbone/calcul>

Contacts

Simon MUCCILLI

Chargé de mission Territoire à Energie Positive

03 84 45 89 00 environnement@hautjurasaintclaud.fr